



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Rencontre officielle entre la Mairie de Pontarlier et le Conseil communal de Val-de-Travers

C'est une rencontre historique qui s'est tenue, mercredi 29 septembre 2010 sur sol helvétique entre la Mairie de Pontarlier et le Conseil communal de Val-de-Travers, puisqu'il s'agissait de la première rencontre officielle entre ces deux autorités.

Le plaisir de tenir une telle rencontre a été salué de part et d'autre. Tant la Mairie pontissalienne que l'Exécutif vallonnien apprécie l'opportunité d'entretenir de franches discussions partenariales. Cette séance a été l'occasion de procéder à un échange d'informations sur des sujets d'actualité et d'initier des pistes de collaboration.

Echanges scolaires, culturels et touristiques

L'association des enseignants de Pontarlier au 3^{ème} Carrefour pédagogique de Val-de-Travers qui se tiendra en octobre 2011 est souhaitée et envisagée. Toutefois, la décision finale appartient à l'Education nationale et non à la Mairie de Pontarlier. Par contre, des échanges de classes et de correspondances entre groupes scolaires sont plus simples à mettre en place et seront rapidement initiés.

Le développement de synergies entre les sociétés locales vallonières et le Centre culturel de Val-de-Travers avec leurs homologues pontissaliens contribuera à tisser des liens transfrontaliers entre les divers acteurs culturels. A titre d'exemple : Un concert regroupant une société française et suisse donné dans les deux villes est un premier pas aisément franchissable, véritable départ d'une collaboration culturelle.

Les deux Autorités partagent une vision commune du tourisme et ont pour objectif – de concert avec la Région Chasseron Mont d'Or – de mettre en valeur 2 ou 3 axes forts. Il apparaît notamment nécessaire de conventionner un partenariat hivernal. La création de produits identitaires communs est aussi un des buts recherchés.

Il suffit que chacun mette le pied à l'étrier pour que des échanges de qualité dans de multiples domaines et gommant « ce qu'il reste de » la frontière se développent rapidement !

Route de l'Absinthe

La Route de l'Absinthe est un superbe projet né de la volonté des collectivités publiques de part et d'autre de la frontière. Son pouvoir d'attrait est énorme et va bien au-delà de notre région. Elle constitue un produit attractif et unique dans notre palette touristique. Toutefois, il

reste beaucoup de travail pour concrétiser les différentes mesures du projet. Les bouchées doubles seront mises en 2011 pour qu'elle soit achevée au début 2012.

IGP Absinthe

La demande d'IGP de l'absinthe émane de milieux privés et non publics, mais il s'agit d'un dossier important pour toute la région et qui inquiète les distillateurs pontissaliens. Le Conseil communal est d'avis qu'il s'agit d'une chance, car il est essentiel de protéger le nom « absinthe » pour éviter que des producteurs de toutes régions de l'Europe ne se mettent à labelliser ainsi des anisés de moindre qualité. Pour l'heure, la production d'absinthe reste interdite côté français. Mais lorsque cette situation évoluera et pour autant que l'IGP soit obtenue par le Val-de-Travers, il faudra envisager une demande d'extension transfrontalière de la zone de protection à la région pontissalienne. Il n'y a aucune volonté d'interdire la production d'absinthe à Pontarlier, mais une IGP permettrait d'interdire la production d'absinthe ailleurs, notamment au Sud de la France et à l'Est de l'Europe.

Transports

Dans le domaine des transports les deux Autorités sont sur la même longueur d'onde et ont le souci commun de défendre le TGV en direction de Paris. Ils tiennent mordicus au maintien des 3 portes d'entrées du TGV en Suisse couchées dans la convention passée entre la France et la Suisse (Bâle, Genève et l'Arc jurassien). La vigilance est de mise ! Le principe d'échanges d'informations réciproques dans cet important domaine est déjà en place et sera renforcé.

Hôpital

Aussi bien en France qu'en Suisse, les réformes hospitalières sont en perpétuels recommencements. Du côté français, la volonté de rapprochement avec les hôpitaux suisses est bien là et des pourparlers peuvent rapidement être initiés. Le Conseil communal de Val-de-Travers entreprendra les démarches nécessaires pour qu'il soit tenu compte de ces réflexions et pistes de collaboration dans le cadre de la réorganisation hospitalière neuchâteloise.

Pistes et possibilités de collaboration

Les deux collectivités étant très proches et traitant bon nombre de thématiques similaires, elles envisagent de franchir un pas et d'aller plus loin que des rencontres informelles. Dans un premier temps, la signature d'une « charte d'amitié » permettrait de formaliser les axes liant les deux municipalités. Et pourquoi pas, se montrer plus ambitieux ? Les deux villes comptant quelque quarante mille habitants, elles pourraient faire office de pionnier en créant une « agglomération urbaine transfrontalière » ! Quel bel exemple de l'Europe des régions - digne de Denis de Rougemont - qu'une collectivité publique unissant ses forces entre Noiraigue et Chaffois !

Pour de plus amples renseignements :

✓ Alexis Boillat, chancelier de la commune de Val-de-Travers, ☎ 032 886 43 90

✓ Gilles Jeannin, directeur général des services de la ville de Pontarlier ☎ 0033 381 38 81 08

Val-de-Travers et Pontarlier, le 1^{er} octobre 2010